

Charbonnières, le 27 septembre 2006

A l'attention : Des services ayant commandés ces produits
Des utilisateurs

Pour les établissements de santé :
Des correspondants locaux de réactovigilance
Des directeurs des établissements de santé

**RAPPEL DE TOUS LES LOTS
et ARRET DE COMMERCIALISATION**

DES TUBES DE 20 BANDELETTES DU TEST HCG QUICK BIO G

Madame, Monsieur,

Vous êtes utilisateur ou avez commandé des tests de grossesse dénommés QUICK BIO G conditionnés en tube de 20 bandelettes référence 3034.

Nous vous informons, que suite à des signalements pour des résultats faussement négatifs, nous avons décidé en accord avec l'Afssaps de rappeler tous les lots disponibles et d'arrêter la commercialisation **des tubes de 20 bandelettes du test HCG QUICK BIO G.**

Nous attirons votre attention sur le fait que des résultats faussement négatifs ont pu être rendus à des patientes lors de l'utilisation de ce réactif.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner, à notre charge (par la Poste en contre-remboursement), **tous les tests QUICK BIO G en tube de 20 bandelettes en votre possession non utilisés.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner l'Accusé Réception ci-joint afin de nous spécifier les quantités utilisées ou restantes en stock par fax (04.78.19.83.91).

Nous vous proposons en remplacement une présentation en emballage individuel du test QUICK BIO G référence 3033.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yannick RICOL,
GERANT.

ACCUSE DE RECEPTION

RAPPEL DE LOTS de QUICK BIO G (tube de 20 bandelettes)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ce rappel, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le document ci-joint au numéro de fax suivant : 04.78.19.83.91

Merci de compléter le tableau ci-dessous :

Nom du Client	
N° Fax	
Date de commande	
Quantité commandée	
Quantité restant en stock à ce jour et retournée	
Dysfonctionnement constaté	